

FORMATION

RGPD & Protection des données de santé

Spécifique Hospitalisation À Domicile (HAD)

Caractéristiques	Détail
Durée	7h
Public	Mixte HAD : direction, DIM, coordinateurs, infirmiers, aides-soignants
Niveau	Intermédiaire — mise à jour + spécificités HAD
Format	Présentiel avec ateliers pratiques
Participants	10 maximum

Pourquoi une formation spécifique HAD ?

La HAD présente une exposition aux risques sur les données radicalement différente d'un établissement hospitalier classique.

Quatre caractéristiques structurelles créent des vulnérabilités que les formations génériques RGPD ne couvrent pas.

Spécificité HAD	Risque sur les données	Ce que cette formation traite
Soins dispensés au domicile du patient	Le domicile n'est pas un environnement sécurisé : réseau Wi-Fi personnel, tiers présents, documents papier visibles	Bonnes pratiques spécifiques au travail itinérant : connexion sécurisée, confidentialité sur site, gestion des documents
Multitude d'intervenants extérieurs (libéraux, SSIAD, kinés, médecins traitants)	Partage de données entre acteurs de statuts juridiques différents, sans contrat de sous-traitance formalisé dans de nombreux cas	Cadre légal des échanges inter-professionnels, Messagerie sécurisée (MSSanté), DMP, traçabilité des accès partagés
Équipes mobiles avec appareils nomades (tablettes, smartphones professionnels ou personnels)	Perte ou vol d'appareil = violation de données. Utilisation des appareils personnels = données sur des appareils non maîtrisés	Politique sur l'utilisation des appareils personnels, chiffrement, verrouillage, procédure en cas de perte d'appareil
PMSI-HAD : groupes homogènes de prise en charge (GHT), mode de	Les données HAD sont particulièrement sensibles (fin de vie, soins palliatifs,	Sensibilité spécifique des données HAD, pseudonymisation, flux ATIH, durées de conservation

Spécificité HAD	Risque sur les données	Ce que cette formation traite
prise en charge principal et associé	psychiatrie à domicile) et souvent sous-estimées	
Coordination multi-sites et multi-structures (hôpitaux prescripteurs, EHPAD, domicile)	Flux de données non tracés entre structures, messageries grand public utilisées en urgence	Cartographie des flux HAD, bases légales des échanges, outils conformes

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette journée, chaque participant sera capable de :

- Identifier les risques spécifiques à l'activité HAD sur les données de santé
- Sécuriser ses pratiques lors des interventions au domicile des patients
- Maîtriser le cadre légal des échanges avec les intervenants libéraux et les structures partenaires
- Mettre à jour les traitements PMSI-HAD dans le registre et identifier ceux nécessitant un PIA
- Adopter les bons réflexes sur un appareil nomade : tablette, smartphone, connexion à distance
- Réagir correctement en cas d'incident de sécurité survenu hors des locaux de la structure

Programme détaillé de la journée

Horaires	Séquence	Contenu détaillé	Méthode	Durée
MODULE 1 — Lancement & diagnostic HAD (9h00–9h45) 30 min				
9h00–9h15	Accueil & cadrage	Tour de table : « Quel est votre moyen de transmettre des informations sur un patient à un collègue ou partenaire ? » — recense en direct les pratiques réelles.	<i>Tour de table</i>	15 min
9h15–9h30	Quiz diagnostic	20 questions calibrées sur les situations HAD. Résultats commentés en direct.	Quiz	15 min
MODULE 2 — Cadre réglementaire actualisé & spécificités HAD (9h30–11h15) 1h45				
9h30–10h00	Les données de santé : c'est quoi ?	Définition RGPD. Ce que contient un dossier patient. Pourquoi ces données sont-elles si sensibles ? Exemples de réidentification à partir de données apparemment anodines.	<i>Exposé</i>	30 min
	Les droits des patients	Droits RGPD : accès, rectification, opposition, effacement. Droit d'accès au dossier médical : procédure et délais. Ce que le patient peut exiger — et ce que vous pouvez refuser légalement.		
10h00–10h30	Ce qui a changé depuis 2018 — lecture HAD	Évolutions réglementaires utiles à la HAD : HDS 2024 et ses implications pour les logiciels métiers HAD, doctrine e-santé (DMP, Mon Espace Santé), MSSanté obligatoire pour les échanges professionnels. Données HAD particulièrement sensibles : soins palliatifs, psychiatrie à domicile, pédiatrie, fin de vie — traitement spécifique RGPD.	<i>Exposé</i>	30 min
10h30–11h15	Atelier 1 — Cartographie des flux de données HAD	Par trinômes mixtes (direction + DIM + soignant itinérant), les participants cartographient les flux réels de données de leur structure : prescription d'admission → dossier HAD → intervenant libéral → médecin traitant → ATIH → assurance maladie. Identification des flux non sécurisés, des bases légales manquantes, des contrats de sous-traitance absents.	Atelier groupe	45 min
MODULE 3 — Responsabilités & intervenants multiples (11h30–12h30) 1h00				
11h30–12h00	Qui est responsable dans l'écosystème HAD ?	Responsabilité de la structure HAD (responsable de traitement) vs intervenants libéraux (responsables conjoints ou destinataires ?). Médecin	<i>Exposé</i>	30 min

Horaires	Séquence	Contenu détaillé	Méthode	Durée
		coordonnateur : quelle responsabilité sur les données ? SSIAD, kinés, auxiliaires de vie : quelle base légale pour le partage ?		
	Piloter la conformité et Impulser la culture de la donnée	Créer un plan de conformité et le suivre		
12h00–12h30	Atelier 2 — Mise en situation : qui doit agir ?	Chaque groupe analyse : qui est responsable, quelle procédure déclencher, dans quel délai.	Jeu de rôle	30 min
12h30–13h30	Déjeuner			1h00
MODULE 4 — Pratiques numériques sécurisées en HAD (13h30–15h30) 2h00				
13h30–14h15	Sécuriser le travail itinérant	Les situations à risque propres à la HAD. Pour chaque situation : le risque, la règle, le réflexe.	<i>Exposé</i>	45 min
14h15–15h15	Atelier 3 — Audit flash de conformité HAD	Grille d'audit spécifique HAD en 20 points. Travail individuel puis partage en trinôme. Identification des 3 priorités de la structure.	Atelier	45 min
15h15–15h30	PMSI-HAD : registre et PIA actualisés	GHT (groupes homogènes de prise en charge) : quelles données, quelle sensibilité, quelles durées de conservation. Traitements PMSI-HAD nécessitant un PIA obligatoire : soins palliatifs à domicile, psychiatrie, pédiatrie. Flux ATIH-HAD : pseudonymisation et transmission sécurisée.	<i>Exposé</i>	15 min
15h30–15h45	Face à un incident : que faire ?	Comment reconnaître une violation de données ? La procédure interne de signalement. À qui s'adresser ? Ce qu'il ne faut surtout pas faire.	Atelier	15 min
MODULE 5 — Plan d'action & clôture (15h45–17h00) 1h15				
15h45–16h30	Atelier 4 — Mon plan d'action HAD	Chaque participant identifie ses 3 priorités, le responsable, et l'échéance.	Atelier	45 min
16h30–16h50	Restitution & feuille de route collective	Constitution d'une feuille de route partagée pour la structure.	<i>Restitution</i>	20 min
16h50–17h00	Évaluation & clôture		<i>QCM + bilan</i>	10 min